Objectif stratégique 4 : Diversification des structures de production agricoles et amélioration des revenus des agriculteurs

objectif Stratégique
(4)

1. Occupation des sols

Indicateur 1: Evolution des surfaces des cultures pratiquées

a - Définition

Cet indicateur donne sur la période d'observation, 2000-2010, les surfaces, exprimées en hectare et en pourcentage de la superficie cultivée totale, des principales cultures. Un tel indicateur est de nature à montrer les modifications enregistrées dans l'occupation des sols.

b - Evolution enregistrée

Les principales cultures distinguées pour cette analyse sont au nombre de six et concernent les céréales, les fourrages, les légumineuses, les cultures maraîchères, les cultures industrielles et l'arboriculture.

Les surfaces réservées à ces cultures au cours de la période allant de 2000 à 2010 sont précisées par le tableau 23. Celles-ci sont exprimées à la fois en hectare et en % de la surface totale mise en culture.

Tableau 23 : Evolution de la superficie totale des grandes catégories de culture

Culture	Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Céréales	(en 1000 ha)	1588	1261	1160	1532,3	1656,6	1449,9	1600,7	1370,5	1348,5	1402,4	1243,8
	importance en %	36,86	31,35	29,54	35,5	37,21	33,98	36,04	32,13	31,62	33,02	29,73
Fourrages	(en 1000 ha)	361,2	402,2	411,7	403,4	382	399	396,8	422,2	419,9	422,2	436
	importance en %	8,38	10	10,49	9,34	8,58	9,35	8,93	9,9	9,84	9,94	10,42
Légumineuses	(en 1000 ha)	68,3	63,3	59,5	69,9	78,6	71,6	83,1	92,7	90,6	88,2	84,4
	importance en %	1,59	1,57	1,52	1,62	1,77	1,68	1,87	2,17	2,12	2,077	2,018
Cultures maraîchères	(en 1000 ha)	141,4	140,3	136,7	149,9	157,6	158,1	159,2	159,2	164,4	158,2	155,1
	importance en %	3,28	3,49	3,48	3,47	3,54	3,71	3,58	3,73	3,85	3,73	3,71
Cultures industrielles et autres	(en 1000 ha)	23	20,4	21,6	21,4	23,4	22	19,5	19	17,3	18,5	19,2
	importance en %	0,53	0,51	0,55	0,5	0,53	0,52	0,44	0,45	0,41	0,44	0,46
Arbres fruitiers	(en 1000 ha)	2125,9	2134,9	2136,9	2139,9	2154,2	2165,9	2182,1	2201,7	2206	2228,6	2244,5
	importance en %	49,35	53,08	54,42	49,57	48,38	50,77	49,13	51,62	51,72	52,48	53,66
Total	(en 1000 ha)	**4307,8**	**4022**	**3926,4**	**4316,8**	**4452,4**	**4266,5**	**4441,4**	**4265,3**	**4246,7**	**4318,1**	**4183**

Source : MA, Annuaire statistique et Budget Economique

c - Commentaires

L'examen de l'évolution de l'occupation des sols sur la période d'analyse montre les fluctuations des surfaces allouées à la céréaliculture, variant d'un minimum de 1243 mille

ha en 2010 à un maximum de 1650 mille en 2006. En revanche, on relève une progression des surfaces réservées au maraîchage et à l'arboriculture.

On peut aussi noter que la variabilité des surfaces emblavées n'est pas la même pour les principales régions.

Indicateur 2 : Surface céréalière par grande région

a - Définition

Il s'agit ici de suivre l'évolution des surfaces céréalières enregistrées au niveau des grandes régions, Nord, Centre- Sud. Ces surfaces seront exprimées en milliers d'ha. Compte tenue de la disponibilité de l'information, la période d'analyse couvrira la période 1999-2013.

b - Evolution observée

Les données relatives aux surfaces céréalières enregistrées montrent que leurs fluctuations sont essentiellement dues à la variabilité des emblavures dans la région Centre et Sud. Celles-ci ont oscillé entre un minimum de 340 mille ha observé en 2010 et un maximum de 722 mille ha réalisé en 2000.

Le tableau suivant donne les détails de cette évolution régionalisée des emblavures céréalières.

Tableau 24 : Evolution de la superficie céréalière par région

Unité 1000 ha

Région	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2009	2010	2011	2012	2013
Nord	893	866	834	819	894	858,4	831,2	878,1	902,2	893,29	868,8	890,84	924
Centre – sud	626	722	427	341	611	791,4	603,5	712,5	489,29	340,62	596	538,11	586
Total	1519	1588	1261	1160	1505	1649,8	1434,7	1590,6	1391,49	1233,91	1464,8	1428,95	1510

Source : MA, Annuaire statistique et Budget Economique

c - Commentaires

La région du Centre- Sud, compte tenu de la variabilité des précipitations qu'elle reçoit, est peu adaptée à la céréaliculture. Les emblavures de celles –ci, comparativement à celles observées au Nord, connaissent les plus importantes fluctuations. Au Nord, les surfaces céréalières ont durant la période d'analyse, évolué d'un minimum de 819 mille ha en 2002, année particulièrement défavorable du point de vue climatique, à un maximum de 924 mille ha en 2013.

Outre cette variabilité spatiale, on peut soupçonner des fluctuations différenciées selon les espèces céréalières cultivées.

Indicateur 3 : Surface céréalière par espèce cultivée

a - Définition

Il s'agit ici de suivre l'évolution des emblavures des trois principales espèces céréalières, blé dur, blé tendre et orge-triticale. L'indicateur adopté est la surface de chacune de ces espèces exprimées en milliers d'ha.

b - Evolution observée

Comme l'ensemble des emblavures, les surfaces réservées aux trois principales espèces céréalières connaissent des fluctuations inter annuelles. Celles-ci semblent être plus importantes pour le blé dur que pour le blé tendre et l'orge.

Les détails de cette évolution sont donnés par le tableau 25

Tableau 25 : Evolution des superficies céréalières par espèce

Unité 1000 ha

Catégorie	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2009	2010	2011	2012	2013
Blé dur	851	858	705	639	785	885,1	813,1	860,4	979,36	596,28	678	663,28	688
Blé tendre	148	133	119	117	133	151	148,3	141,7	124,34	117,9	128,8	126,33	145
Orge-Triticale	520	597	437	404	587	613,7	473,3	588,5	587,79	519,94	658	639,34	677
Total	**1519**	**1588**	**1261**	**1160**	**1505**	**1649,8**	**1434,7**	**1590,6**	**1691,49**	**1234,12**	**1464,8**	**1428,95**	**1510**

Source : MA, Annuaire statistique et Budget Economique

c - Commentaires

Les emblavures des diverses espèces céréalières varient d'une année à l'autre en fonction notamment des précipitations. Toutefois, le blé tendre semble être l'espèce la plus dépendante de ces aléas. En outre l'orge et le triticale dont la pratique est l'apanage des régions du Centre et du Sud où la variabilité interannuelle des conditions climatiques est plus accentuée, leurs emblavures connaîtront la plus importante variabilité.

Indicateur 4 : Surface des cultures irriguées

a - Définition

Les cultures étudiées sont menées en irrigué et concernent essentiellement les céréales, les fourrages, les cultures maraîchères et l'arboriculture. Les surfaces considérées comme indicateur de suivi sont exprimées en milliers d'ha et en % de la surface totale irriguée. La période d'analyse retenue va de 2000 à 2010.

b - Evolution observée

Au cours de la période d'analyse, on peut relever une augmentation soutenue de la surface totale mise en eau, allant de 340 mille en ha en 2000 à près de 596.6 mille ha en 2010. La prépondérance de l'arboriculture fruitière (plus que de 40% de la surface totale irriguée) et du maraîchage (plus que 32% de la surface totale irriguée) constitue la deuxième constance de cette évolution.

Le tableau 26 donne les détails de l'évolution des parts relatives des cultures retenues dans la surface totale irriguée.

Tableau 26 : Evolution de la superficie totale des cultures irriguées

Culture	Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Céréales	(en 1000 ha)	63,6	60,2	64,5	57,2	51,6	50,1	60,2	62,9	64,4	76,2	94
	importance en %	18,7	16,6	17,1	15,7	13,9	14,1	15,4	15,7	12,16	13,55	15,76
Fourrages	(en 1000 ha)	47,6	53,9	66,5	57,6	57,8	54,6	57,8	57,6	67,7	71,1	76,2
	importance en %	14	14,8	17,6	15,8	15,6	15,3	14,8	14,4	12,78	12,64	12,77
Légumineuses	(en 1000 ha)	1,7	1,9	1,8	1,5	1,4	2,2	2,2	2,4	3,8	2,7	2,4
	importance en %	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,6	0,6	0,6	0,72	0,48	0,40
Cultures maraîchères	(en 1000 ha)	125,8	123,3	122,8	127,9	133,4	136,4	139,5	139,2	146	142	147,4
	importance en %	37	33,9	32,5	35,1	36	38,3	35,7	34,8	27,57	25,25	24,71
Cultures industrielles et autres	(en 1000 ha)	3,8	4	3,5	4,1	4,5	4,5	4,4	4,1	4,1	4,1	3,7
	importance en %	1,1	1,1	0,9	1,1	1,2	1,3	1,1	1	0,77	0,73	0,62
Arbres fruitiers	(en 1000 ha)	149,9	155,1	152,6	153,4	157,1	163,3	166	171,8	176,8	187,2	192,9
	importance en %	44,1	42,7	40,4	42,1	42,4	45,9	42,5	43	33,38	33,29	32,33
Cultures intercalaires	(en 1000 ha)	52,2	52,5	52,9	54	50,3	55,1	57	56,9	66,8	79	80
	importance en %	15,3	14,4	14	14,8	13,6	15,5	14,6	14,2	12,61	14,05	13,41
Total	**(en 1000 ha)**	**340,2**	**363,6**	**377,8**	**364,5**	**370,7**	**356**	**390,8**	**399,6**	**529,6**	**562,3**	**596,6**

Source : MA, Annuaire statistique et Budget Economique

c - Commentaires

On peut relever les faibles superficies des céréales irriguées malgré les incitations mises en œuvre, notamment les baisses des tarifs de l'eau d'irrigation associée à la pratique de celles-là. Les emblavures sont restées autour de 60 mille ha avec de légères fluctuations autour de cette valeur. Alors qu'à partir de 2009, cette superficie a passé de 76 mille ha à 94 mille ha en 2010. On peut aussi noter la modestie des surfaces allouées

aux cultures fourragères et aux légumineuses. Alors que les premières constituent un indicateur du degré d'intégration de l'élevage à l'exploitation, les deuxièmes renseignent sur la gestion de la fertilité des sols par les agriculteurs irrigants.

Indicateur 5 : Surface des cultures biologiques

a - Définition

Il s'agit des surfaces cultivées selon les techniques de l'agriculture biologique certifiée ou en cours de conversion. Cet indicateur montre essentiellement le progrès vers l'abandon des produits chimiques.

b - Méthode de calcul

L'indicateur est établi d'après le nombre d'exploitations agricoles (ou la surface cultivée totale) faisant l'objet d'un système de culture biologique certifiée et/ou sur le point de l'être

c - Evolution et tendances récentes

L'agriculture biologique constitue un mode de production agricole excluant l'utilisation de produits chimiques de synthèse. Son avantage du point de vue de la protection de l'environnement et de la santé est parfois contesté. Toutefois, son essor témoigne d'une sensibilité croissante aux impacts négatifs d'une certaine forme d'intensification de l'agriculture et de l'émergence d'une demande sociale pour des modes de production respectueux de l'environnement et garantissant la sécurité alimentaire des consommateurs. L'agriculture biologique constitue un modèle de développement alternatif à l'agriculture intensive.

Même si la part qu'elle représente dans le secteur agricole reste très modeste, l'agriculture biologique a connu, au cours de la dernière décennie, une forte évolution. La figure 8 montre que les surfaces réservées aux cultures biologiques ont évolué de moins de 20 mille ha en 2001 à près de 200 mille ha en 2010, soit plus que 10 fois.

Figure 8 : Evolution des superficies des cultures conduites en mode biologique

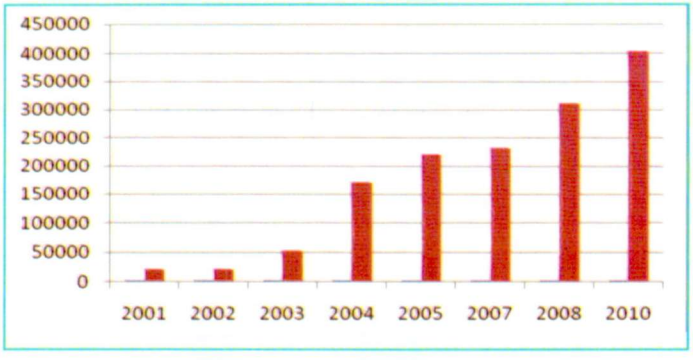

(Source : Direction Générale de l'Agriculture Biologique, 2010)

Les superficies des cultures biologiques se répartissent, comme le montre le tableau 27, en 100500 ha d'oliviers, en 1210 ha de grandes cultures et fourrages et 2920 ha occupés par d'autres arbres fruitiers.

Tableau 27 : Evolution des superficies des cultures conduites en mode biologique en Tunisie (2013)

Unité : mille ha

Espèce	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Olivier	105	115	120	119,4	111,755	100,5
Palmier dattier	1	1	1,1	1,02	1,1	1,03
Cultures maraichères	0,1	0,1	0,2	0,31	0,17	0,093
Grandes cultures	1,4	2	1,2	1,4	1,5	1,21
Arboriculture fruitière	4,7	6	4,3	6,55	4,3	2,92
Plantes aromatiques et médicinales	1,2	6,3	0,5	0,85	1	0,82
Cactus inerme				0,7	10,504	2,68
Forêt, parcours et inculte	148	155	209	273,6	115,04	87,64
Total	**261,4**	**285,4**	**336,3**	**403,83**	**245,369**	**196,893**

Source : Direction Générale de l'Agriculture Biologique

c - Commentaires

Il apparaît qu'il y a un engouement manifeste pour les cultures biologiques. Les surfaces réservées à ces cultures ont connu une grande augmentation. L'olivier et les plantes spontanées sont les cultures les plus concernées. Une part importante de la production de celles-là est destinée à l'exportation.

Indicateur 6 : productions des cultures biologiques

a - Définition

Cet indicateur exprime par la quantité de la production des différentes espèces certifiées biologiques et l'évolution de cette production destinée au marché local et essentiellement pour l'exportation.

b - Méthode de calcul

Ces données sont publiées annuellement dans le rapport d'activités de la direction générale de l'agriculture biologique du Ministère de l'Agriculture.

c - Évolution et tendances

En 2012, les surfaces nationales certifiées biologiques et en conversion totalisent une superficie de 196 mille ha, soit 2% des terres à vocation agricole, produisant plus de 244 mille tonnes. La diminution de la production en 2011 et 2012 est due principalement au retrait de certains agro-combinats de l'Office des Terres Domaniales et des étendues des forêts et parcours.

Les produits exportés au cours des années 2011/2012 sont les olives, les dattes et des divers produits. La quantité totale des exportations est passée de 16763 tonnes à un montant de 44489 mille euros en 2011 à 17896 tonnes à un montant de 404489 mille euros en 2012. Ces exportations sont principalement les olives (13553 tonnes à montant de 29896 mille euros) et les dattes (3521 tonnes à un montant de 7435 mille euros).

Tableau 28 : Evolution des productions biologiques

Unité : mille tonnes

Espèce	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Olivier	100	125	100	80	120	165,14
Palmier dattier	4,5	4,7	6	7	10	7,5
Cultures maraichères		1,5	1,6	5	2,5	0,78
Grandes cultures			1,2	10	21	3,11
Arboriculture fruitière			5,5	10	12	27,01
Plantes aromatiques et médicinales			1,2	0,84	0,9	0,811
Cactus inerme				20	20	18,28
Forêt, parcours et inculte	45	48	130	175	50	21,51
Total	**149,5**	**179,2**	**245,5**	**307,84**	**236,4**	**244,141**

Indicateur 7 : Opérateurs dans le domaine de l'agriculture biologique

a - Définition

C'est un indicateur permettant d'exprimer le développement du secteur de l'agriculture biologique et l'intéressement des opérateurs à ce domaine d'activité.

b - Méthode de calcul

Ces données sont publiées annuellement dans le rapport d'activités de la Direction Générale de l'Agriculture Biologique du Ministère de l'Agriculture.

c - Évolution et tendances

Le nombre des opérateurs a atteint 2475 et qui se répartit comme suit :i) Les producteurs : 2302, ii) préparateurs: 100, Exportateurs : 53 et Importateurs d'intrants : 20

Tableau 29 : Evolution du nombre des opérateurs dans l'agriculture biologique

Désignation	2009	2010	2011	2012
Producteurs	1751	2487	2396	2302
Préparateurs	101	89	122	100
Exportateurs	44	73	60	53
Importateurs d'intrants	15	20	20	20
Total	**1911**	**2669**	**2598**	**2475**

Indicateur 8 : Indice d'utilisation des éléments fertilisants en agriculture

a - Définition

Cet indicateur illustre les apports en éléments fertilisants (N, P, K) dans les exploitations agricoles

- Les apports des éléments fertilisants comprennent normalement :
- l'épandage d'engrais chimiques sur les terrains céréalier;
- l'épandage de fumier organique en arboriculture

L'apport des éléments fertilisants est un indicateur de la sensibilité des agriculteurs aux techniques d'amélioration de la productivité et de la qualité des sols

b - Méthode de calcul, évolution et tendances récentes

La méthode de calcul consiste à mesurer l'évolution de la consommation nationale en éléments fertilisants (N, P, K).

L'indice d'utilisation des éléments fertilisants = consommation en éléments fertilisants à l'année ai / moyenne de consommation en éléments fertilisants (moyenne des 10 dernières années)

L'information peut être collectée par le biais des recensements agricoles officiels (enquêtes agricoles).

Les bilans des éléments nutritifs révèlent que les engrais chimiques industriels constituent de loin la première source d'apports nutritifs pour les cultures dans les systèmes agricoles de la Tunisie, tandis que les apports liés à l'épandage du fumier de ferme, essentiellement celui de bovins et d'ovins et de caprins, restent mineurs.

Les tendances et niveaux en termes absolus des bilans du sol varient considérablement entre les régions.

Actuellement, des problèmes de sous-fertilisation des sols, ont été observés. Des estimations font état d'une grave carence en azote dans une grande partie des surfaces consacrées aux céréales. Des niveaux élevés de carence calculée en phosphate ont également été signalés dans ces mêmes régions.

Concernant le blé dur, une enquête réalisée auprès de 264 agriculteurs des régions du Nord de la Tunisie indique que 75% des agriculteurs enquêtés appliquent du phosphore généralement sous forme d'ammonium phosphate (55%) ou de super 45 (18%).

L'apport d'azote est variable d'une année à l'autre. L'enquête montre que, si la fertilisation phosphatée est courante, l'apport d'azote est variable en fréquence, en date d'apport et en quantité apportée. Ainsi pour de nombreux agriculteurs du semi-aride, certaines années il n'y a pas d'apport d'azote sur blé dur.

Les différents résultats bibliographiques montrent l'importance de l'azote dans l'élaboration du rendement, du nombre de talles et du nombre de grains par épi au début du cycle de la culture. Il est constaté que la conduite du blé dur se heurte à la perception qu'ont les agriculteurs de la fertilisation azotée.

A l'échelle nationale et toutes cultures confondues, si on constate que la quantité d'engrais totale utilisée est croissante depuis les années 60, la consommation d'azote est très réduite comparativement à l'emploi de P. Alors que dans la moyenne mondiale, la consommation de N est presque 3 fois supérieure à la consommation de P, en Tunisie les quantités de N et de P sont voisines.

Tableau 30 : Evolution de la consommation de la Tunisie en nutriments N, P, K (tonnes)

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Azote (N)	81,2	67	170	175,7	178	178	147	87,6	157	182
Super 45	18,2	22,6	27	28,3	25	24,5	23,5	18,2	18,7	21
DAP	47	40,8	46	62	51	57	52,5	53,3	65	69

Source: DGEDA 'budget économique) , FAOSTAT,(2010)

Figure 9 : Consommation en éléments fertilisants de la Tunisieet de certains pays du bassin méditerranéen (en 1000 tonnes)

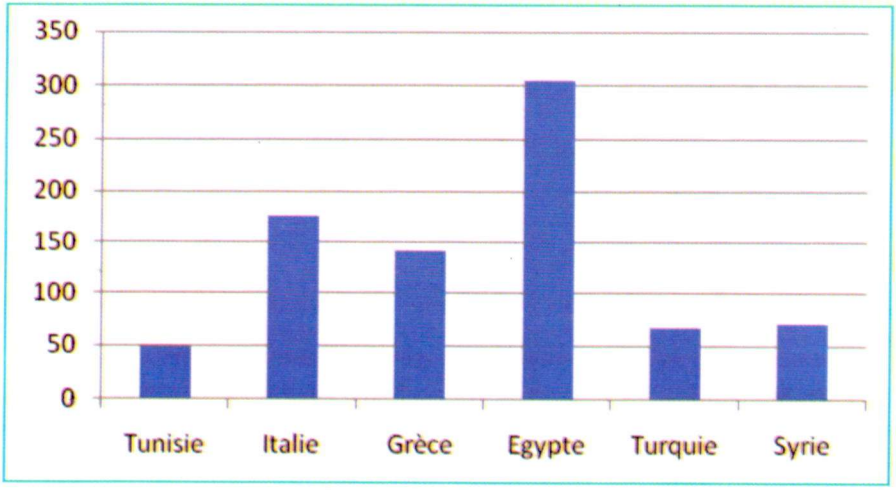

Source : MEDD (2010)

Figure 10: Evolution de la quantité de fertilisants utilisée en Tunisie (kg/ha)

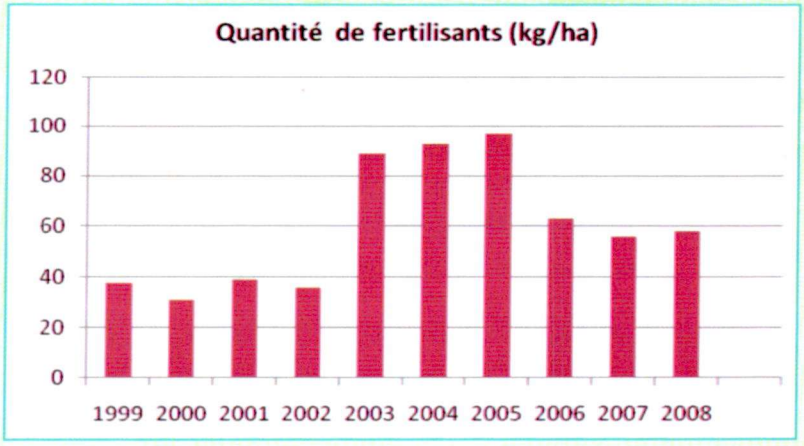

Source : MEDD (2010)

c - Commentaire

Le bilan des éléments nutritifs ou bilan minéral, établit des liens entre l'emploi d'éléments fertilisants dans l'agriculture, les variations de la qualité de l'environnement et l'utilisation durable des ressources en éléments nutritifs du sol.

Un excédent persistant en éléments nutritifs révèle un risque de problèmes d'environnement, et un déficit permanent laisse entrevoir des problèmes de durabilité de l'agriculture.

Cependant, un excédent ou un déficit en éléments nutritifs, du moins à court terme, n'indique pas clairement une incidence bénéfique ou négative sur l'environnement ou les ressources. Le bilan des éléments nutritifs révèle seulement un risque de dégradation de l'environnement ou une utilisation non durable des ressources en sol, et non une pollution ou une diminution effectives des ressources. Cependant, il fournit une estimation pratique des effets potentiels sur l'environnement et la durabilité des ressources.

Les études actuelles de sols peuvent fournir les informations nécessaires au calcul des niveaux de référence pour la teneur du sol en éléments nutritifs, qui peuvent à leur tour servir à identifier les régions pour lesquelles des recherches et un suivi plus approfondi s'imposent.

Si le bilan annuel national des éléments nutritifs fournit une vue d'ensemble des performances du secteur agricole en matière d'utilisation et de gestion des éléments fertilisants, il masque cependant généralement d'importants écarts spatiaux qui sont dus aux différences régionales

Indicateur 9 : Définition d'un échantillon à suivre

L'enquête structure des exploitations agricoles 2004-2005 a été réalisée moyennant des interveviews à l'aide d'un questionnaire avec des questions fermées. Cette enquête a touché les grandes exploitations et un échantillon représentatif des petites et moyennes exploitations.

Les grandes exploitations ont été recensées d'une façon exhaustive alors que les petites et les moyennes exploitations, la méthode utilisée est celle du sondage qui consiste à interroger un nombre réduit d'exploitants agricoles (échantillon) et en milieu urbain qu'en milieu rural. La sélection de l'échantillon d'exploitation en milieu urbain a été basée sur les données de l'INS (2004) et le découpage des communes en district et tous les exploitants identifiés ont fait partie de l'échantillon en milieu urbain. Pour le milieu rural et après un découpage des strates par aire géographique, il a été procédé au tirage au hasard et avec probabilités d'un échantillon d'environ 5700 segments et 6971 exploitants par liste (Tunis, Tozeur, Kébili et Tataouine). De même que pour l'échantillon urbain, il a été procédé au recensement tous les ménages résidant dans les segments échantillons tout en demandant à toutes les personnes d'âge actif si elles se donnent à une activité agricole en qualité d'exploitant agricole.

Cette méthodologie sera ajustée lors de démarrage de l'enquête sur les structures des exploitations agricoles 2014-2015 sous forme d'un recensement général pour inclure d'autres données que celles calculées auparavant tels que le revenu des exploitants et les interventions de l'Etat (incitations et subventions).

Indicateur 10 : Revenus dégagés et structure (part du soutien public des principales spéculations dans ces revenus)

a - Pertinence et signification

Cet indicateur à calculer renseignerait sur l'évolution du pouvoir d'achat des agriculteurs, c'est-à-dire de la durabilité économique des exploitations agricoles. Pour son calcul, des enquêtes sont à mener annuellement auprès d'un échantillon à définir. Ce dernier devrait être représentatif des types d'agricultures, irriguée et pluviale, et des principaux systèmes de production observés.

b - Méthodes de calcul

Une standardisation de la méthode du calcul est à adopter. Il s'agit de préciser les rubriques des coûts et des avantages à considérer ainsi que les hypothèses adoptées. Ces calculs peuvent être menés en prix courants et constants.

c - les résultats attendus

Outre le revenu, les principaux résultats attendus sont les charges de production des diverses spéculations pratiquées, les prix aux producteurs, les rendements physiques obtenus. On peut sur la base des résultats annuels suivre l'évolution de ces indicateurs.

Indicateur 1 : Nombre de conflit enregistré à propos des biens collectifs (eau, forêt, et biens publics)

a - Définition

L'indicateur exprime le recensement des conflits à propos des biens collectifs (eau, forêts et biens publics) exprimés en nombre de procès verbaux.

b - Tendance de l'indicateur

La Direction Générale des Affaires Législatives et Foncières compte annuellement une centaine de dossiers sur les problèmes de conflits sur les dépassements enregistrés sur les biens publics (domaine forestier, domaine public hydraulique et protection des terres agricoles). A titre d'exemple, la direction générale des forêts en 2011, a compté des dépassements occasionnés comme suit : coupe illicite de 15 mille arbres de pin pignon ; de chêne et de pin d'Alep dans les gouvernorats de Nabeul, Béja, Kasserine et Bizerte, défrichement des terres forestières et changement de vocation sur une superficie de 400 ha des forêts de Ghedhabna du gouvernorat de Mahdia, occupation illicite des terres et édification des constructions, défrichement de 5000 ha des nappes d'alfa dsns les gouvernorats de Kasserine, Gafsa et Sidi bouzid, et enregistrement de 200 incendies sur une superficie de 2500 ha à savoir 400 ha à Dar Chichou, 260 ha à Tekrouna et 350 ha à Bechatar à Bizerte, en plus d'autres opérations de vol des équipements des parcs nationaux (Chambi et Bouhedma) et de la chasse illicite.

D'autres délits ont été enregistrés à l'échelle régionale tels que le changement vocation des terres agricoles et le non respect du domaine public hydraulique.

c - Difficultés de calcul de cet indicateur

Cet indicateur est difficile à calculer compte tenue de la dispersion des informations tenues par les structures à l'échelle régionale et les directions centrales sans aviser obligatoirement la Direction Générale des Affaires Législatives et Foncières.

Indicateur 2 : Budget alloué au renouvellement des équipements des périmètres publies irrrigués

a - Définition

Cet indicateur définit le budget alloué pour la réalisation des opérations de renouvellement et de maintenance du réseau d'irrigation. Cette maintenance, dont la responsabilité revient au GDA en premier lieu et à l'Administration (CRDA) en second lieu, a pour but d'assurer au réseau la continuité de son fonctionnement normal en vue

de réaliser l'objectif attribué à ce réseau. Le budget alloué est un indicateur qui définit le fonctionnement

Il s'agit de réaliser, à temps, les interventions du type curatif (réparation en cas de panne) ou préventif. Ces interventions sont soit réalisées par le GDA quand il s'agit de réparations simples ou en faisant appel au CRDA, en appui, quand il s'agit d'opérations plus lourdes. Les tâches de chacune des deux parties seront précisées dans le contrat de gérance.

La maintenance et le renouvellement des équipements des stations de pompage nécessitent un contrôle et un entretien périodique pour assurer le bon fonctionnement des appareils de mesure et protéger les différents équipements et appareillages notamment contre la corrosion et les impuretés de l'eau : groupes de pompage (une fois par an) par la vérification de l'état de l'appareillage électrique et des différentes protections de la station de pompage, de la connexion et le serrage des câbles d'alimentation, de l'isolement des bobines du moteur, du bon fonctionnement des armoires de commande et le réglage des relais de protection et de l'étanchéité de la pompe avec le châssis de refoulement au pied d'accouplement et des équipements hydromécaniques (robinets vanne, compteurs d'eau, clapets anti-retour à ressort, joints de démontage auto-buté, ventouses, manométries, manchettes de raccordement et collecteurs de refoulement et des appareils anti-bélier).

Ce budget a atteint 47 mille dinars en 2011 alors que les montants engagés ne sont qu'environ 50% du montant global à cause de des problèmes d'opposition des agriculteurs et des litiges entre l'administration et les propriétaires sur l'emplacement des réservoirs et le passage de conduites d'adduction.

Indicateur 3 : Besoins réels de renouvellement des équipements des périmètres publics irrrigués

a - Définition

Les besoins réels de renouvellement des équipements des PPI sont définis dans le cadre des études de réhabilitation des anciens périmètres (équipements et les conduites). La mise en œuvre de ces programmes dépend de la capacité financière et les moyens personnels au niveau des structures régionales dédiées à suivre l'exécution des travaux prévus.

b - Tendance de l'indicateur

Le calcul de cet indicateur semble difficile à réaliser.

Indicateur 4 : Taux d'encadrement privés et étatiques

a - Définition

Le taux d'encadrement est défini par le nombre de vulgarisateur par nombre d'agriculteurs.

b - Evolution

Les structures de vulgarisation sont l'Agence de Vulgarisation et de Formation Agricole (AVFA) et ses représentations régionales spécialisées, Commissariats régionaux de développement (24 unités de coordination avec 48 techniciens, 184 cellules territoriales de vulgarisation dont 176 unités vacantes, 850 cellules de rayonnement agricole , les directions techniques centrales et institutions de recherche , 5 groupements interprofessionnels, 7 centres techniques et des GDAP (*) et des sociétés mutuelles de service, des fournisseurs et des conseillers agricoles qui sont au nombre de 123. Le nombre de vulgarisateurs a diminué d'une année à une autre. Il était de 850 vulgarisateurs agricole et de pêche en 1992 et 350 vulgarisateurs en 2011, ce que se traduit par un manque des moyens personnels spécialisés en matière de vulgarisation en pêche, la disponibilité des vulgarisateurs pour l'encadrement des agriculteurs ne dépasse pas 30% en plus du niveau académique limité (60% des vulgarisateurs n'ont le niveau d'ingénieurs).

(*) GDPA : Groupe de développement Agricole

Tableau 32 : Evolution du taux d'encadrement étatiques des agriculteurs

Année	nombre de vulgarisateurs	agriculteurs / vulgarisateur			Vulgarisation / ha		
		Nombre d'agriculteurs par vulgarisateur	les valeurs extrêmes du taux d'encadrement (haute / faible)	gouvernorats concernés	Nombre d'ha par vulgarisateur	les valeurs extrêmes du taux d'encadrement (maximum et minimum)	gouvernorats concernés
1992	850	600	177	Gouvernorat de l'Ariana	5600	532	Gouvernorat de Tozeur
			1414	Gouvernorat de Kébili		11273	Gouvernorat de Kasserine
2008	512	1050	266	Gouvernorat de l'Ariana	10300	1064	Gouvernorat de Tozeur
			3165	Gouvernorat de Médenine	1064	28803	Gouvernorat de Médenine
2011	350	1860	380	Gouvernorat de Tunis	16130	1976	Gouvernorat de Tozeur
			7776	Gouvernorat de Kébili	1976	46084	Gouvernorat de Médenine
2016	228	3150	570	Gouvernorat de Tunis	27750	2766	Gouvernorat de Tozeur
		570	12660	Gouvernorat de Médenine	2766	115210	Gouvernorat de Médenine

Source : Etude stratégique de la promotion de la vulgarisation agricole, 2009

c - Commentaire

Pour renforcer la capacité du système de vulgarisation, il est prévu dans le cadre de la stratégie nationale de i) préserver un minimum des effectifs des cadres de vulgarisation étatique pour assister les petites exploitations à raison d'un vulgarisateur pour 300 exploitations, ii) développer la vulgarisation pour les structures de base comme une activité principale et atteindre un objectif un vulgarisateur pour 200 exploitations, iii) augmenter le nombre de conseillers agricoles pour atteindre 250 en 2016, iv) intensifier les opérations de vulgarisation à raison de 5 passages par an en fonction des spécialités horizontales (gestion, qualité, mécanisation, marketing, organisation professionnelle, assurances, agriculture biologique, ...).

e - Difficultés de calcul de l'indicateur

Ces données sont issues d'une étude stratégique sur la vulgarisation agricole, réalisée en 2009. En effet, un besoin d'actualisation de ces données sur le taux d'encadrement étatique et privés nécessite d'être revue en fonction du recrutement massif des techniciens pour les années 2011 et 2012 et le recensement agricole à réaliser en 2013/2014.

Indicateur 5 : Nombre des structures à caractère agricole

a - Définition

Cet indicateur dénombre les structures intervenant dans le domaine agricole par le suivi, le contrôle et la gestion et qui sont des directions techniques représentées à l'échelle régionale, des établissements à caractère et d'autres non administratifs, des centres techniques, des groupements interprofessionnels et groupements de développement agricoles

b - Tendance de l'indicateur

On compte 2632 structures intervenant dans le domaine agricole et sont réparties comme suit : 15 Directions centrales, 8 établissements publics, 8 établissements publics à caractère non administratif, 6 groupements interprofessionnels, 7 centres techniques et 2580 groupements de développement agricole et de pêche (GDAP).

Tableau 33 : Structure à caractère agricole

Type	Nombre
Directions générales du MA	**15**
Établissements publics à caractère administratif	**8**
Établissements publics	**8**
Établissements publics à caractère non administratif	**8**
Groupements interprofessionnels	**6**
Centres techniques	**7**
Groupements de développement agricole et de pêche (GDAP)	**2580**
Total	**2632**

Indicateur 6 : Nombre des groupements de développement agricole(GDA)

a - Définition

Cet indicateur exprime la prise en charge des exploitants regroupés en GDA pour la gestion collective de la source d'eau et les équipements d'exploitation des points d'eau.

b - Evolution observée

Le nombre des GDAs en 1991 était de 1000 et en 2012, ce nombre a atteint 2580 GDAs, répartis comme suit : eau potable : 1327 et irrigation : 1253 dont 116 GDAs sont mixtes (eau potable et irrigation). On compte environ 1,6 millions d'habitants s'approvisionnent en eau potable à travers des GDAs, qui représentent environ 46% de la population rurale alors les GDAs œuvrant dans le secteur de l'irrigué, gèrent une superficie de 220 mille ha des périmètres irrigués, environ 80% de la superficie des périmètres publics irrigués et qui incluent 145000 agriculteurs et exploitants agricoles.

Indicateur 7 : bonne gouvernance des GDAs à la gestion des biens collectifs

a - Définition

Cet indicateur exprime la prise en charge des exploitants regroupés en GDA pour la gestion collective de la source d'eau et les équipements d'exploitation des points d'eau.

b - Evolution observée

Concernant l'efficacité de fonctionnement de ces structures, on compte des GDAs fonctionnels à concurrence de 89% des GDAs de l'eau potable et 88% des GDAs de l'irrigation. Les GDAs non fonctionnels ne représentent que 12% et sont localisés essentiellement au nord (environ 43%). En plus, 81% des GDAs de l'irrigation contribue à des différents niveaux pour l'entretien et la maintenance des équipements hydrauliques dans le périmètre irrigué. Les GDAs supportent les frais d'énergie et l'acquisition de l'eau et de la main d'œuvre pour le fonctionnement et la surveillance des équipements

collectifs. Les analyses montrent que les frais de l'énergie et de l'acquisition de l'eau sont assurés par 85% des GDAs et les frais de la main d'œuvre sont assurés par 95% des GDAs. La moyenne de la couverture des frais de maintenance des projets hydrauliques est à la charge de 72% des GDAs mais avec des taux de contributions différentes.

Indicateur 1 : Part dans le produit intérieur brut

a - Définition de L'indicateur

Cet indicateur exprime la valeur ajoutée du secteur agricole en tant que pourcentage du PIB global. Un tel indicateur traduit le poids économique de l'agriculture dans l'économie dans sa globalité.

b - Evolution observée

Compte tenue de la variabilité accrue des performances économiques du secteur agricole, sa part dans le PIB a fluctué, durant la période d'observation, d'un minimum de 8.6 % du PIB à un maximum de 12.5 %. Le tableau 34 donne les détails de cette évolution.

Tableau 34 : Valeur Ajoutée du secteur agricole en % du PIB global - prix constants

Année	PIB (En million de dinars)	Production agricole (En million de dinars)	en % du PIB global
1997-2001	24714.6	3099.16	12.5
2002-2006	35154.14	4068.54	11.6
2007-2011	58589.26	4776	8.15
2012	71319.2	6108	8.6

Source : MA, Annuaire statistique et Budget Economique

c - Commentaires

La contribution de l'agriculture, malgré la croissance des autres secteurs économiques a passé de 12.5 durant la période 1997-2001 à 8.6% du PIB en 2012. Cette contribution connaît toutefois d'importantes fluctuations dues notamment à la variabilité de la valeur ajoutée agricole et de la période de transition politique.

Indicateur 2 : Part dans le commerce extérieur

a - Définition

Cet indicateur traduit le poids du commerce extérieur agricole dans les échanges globaux avec l'extérieur. Cette importance /est captée à la fois à travers les exportations qu'à travers les importations. Il s'agit concrètement d'exprimer les importations et les exportations des produits agroalimentaires en tant que % des mêmes agrégats calculés à l'échelle de l'ensemble des échanges.

b - Evolution observée

Les données disponibles montrent que sur la période d'observation 2000-2010, les exportations ont pu suivre le rythme de croissance des exportations globales pour conserver une part sinon croissante du moins constante. Il en est de même pour les importations. Le détail de cette évolution est consigné dans le tableau 35.

Tableau 35 : Commerce extérieur total et agricole prix courants

Année	Tous produits				Produits agricoles				Part des produits agricoles en %		
	Import (mille Dinars)	Export (mille dinars)	Déficit	Taux de couverture (%)	Import (mille Dinars)	Export (mille dinars)	Déficit ou excédent	Taux de couverture (%)	Impor	export	déficit agricole
2000	11737957	8004702	-3733255	68,20	1407402,7	1157739,2	-249663,5	82,26	11,99	14,46	8,62
2001	13697300	9503700	-4193600	69,38	1640793,9	1279325,5	-361468,4	77,97	11,98	13,46	8,62
2002	13510879	9748618	-3762261	72,15	1758366,1	1171084,1	-587282	66,60	13,01	12,01	15,61
2003	14038900	10342600	-3696300	73,67	1517941,3	1250510,1	-267431,2	82,38	10,81	12,09	7,24
2004	15960300	12054900	-3905400	75,53	1844908,4	1990661,1	145752,7	107,90	11,56	16,51	-3,73
2005	17101326	13607701	-3493625	79,57	1908048,8	2059565	151516,2	107,94	11,16	15,14	-4,34
2006	19750203	15316323	-4433880	77,55	2174171,4	2566957	392785,6	118,07	11,01	16,76	-8,86
2007	24279800	19234800	-5045000	79,22	3004850,6	2813768,5	-191082,1	93,64	12,38	14,63	3,79
2008	30241215	23637070	-6604145	78,16	3872157,8	4104451,1	232293,3	106,00	12,8	17,36	-3,52
2009	25877631	19469202	-6408429	75,24	2803005	2788243,2	-14761,8	99,47	10,86	14,32	0,33
2010	31816658	23519034	-8297624	73,92	3769746,4	3134027	-635719,4	83,14	11,85	13,33	7,66

Source : MA, Annuaire statistique et Budget Economique

c - commentaire

Au vu des données disponibles, le secteur devient de plus en plus un secteur d'exportation, dans la mesure où sa contribution aux exportations globales est en passe de dépasser sa participation à la formation du PIB. En revanche, le poids des importations des produits agroalimentaires dans les importations globales ne connaît que de faibles variations et garde la même importance, autour de 11% en moyenne.

Indicateur 3 : Production agricole à prix constants

a - Définition

Il s'agit de la valeur de la production totale exprimée en prix constants de l'année 1999. Cette valeur totale est déclinée en ses principaux constituants, les valeurs des principales cultures.

b - Evolution observée

Sur la période d'observation, 2000 à 2010, la valeur de la production à prix constants-1990 a enregistré une moyenne évaluée à 3679,1 millions de dinars, un maximum de 4761 millions de dinars observé en 2006 et un minimum de 3094,2 millions de dinars relatif à l'année 2006. Cette forte variabilité est due en grande partie aux céréales dont la valeur de la production a oscillé d'un minimum de 138 millions de dinars réalisé effectivement en 2002 à un maximum de 729,9 millions de dinars enregistré en 2003.

Le tableau 36 résume l'évolution de la valeur de la production agricole et celle de ses constituants.

Tableau 36 : Evolution de la valeur de la production aux prix constants de 1990

Unité : millions de dinars

Année	Céréales	Arbo+. fruitière	Légumes	Elevage	Autres produits	Valeur de production	Valeur des intrants	Valeur ajoutée
2001	302,78	653,67	433,53	1096,7	227,42	2714,1	477	2237,1
2002	115,28	532,59	429,07	1125,17	224,23	2426,34	435	1991,34
2003	612,03	606,42	435,23	1061,43	226,22	2941,33	522	2419,33
2004	504,04	942,57	465,74	1088,01	242,62	3242,98	579	2663,98
2005	457,12	711,82	463,33	1121,03	240,86	2994,16	516	2478,16
2006	352,55	908,08	496,81	1110,87	229,85	3098,16	533	2565,16
2007	425,84	813,32	518,71	1205,6	242,77	3206,24	556	2650,24
2008	259,1	911,6	550,3	1233,3	230,7	3185	551	2634
2009	526,8	893,65	544,32	1237,9	231,5	3434,17	585	2849,17
2010	234,83	888,08	569,2	1298,73	240,77	3231,61	545	2686,61
Production moyenne	344,58	714,71	446,02	1052,61	212,45	251,85	243,42	200,58

Source : MA, Annuaire statistique et Budget Economique

c - Commentaires

La valeur de la production telle que perçue à travers le contenu du tableau 36 connaît une importante variabilité. Les céréales et les produits de l'élevage connaissent les plus grandes fluctuations. Les premières qui occupent en moyenne, comme le montre la figure suivante qui suit, la quatrième place du point de vue de leur contribution à la formation de la valeur de la production se trouve souvent déclassées.

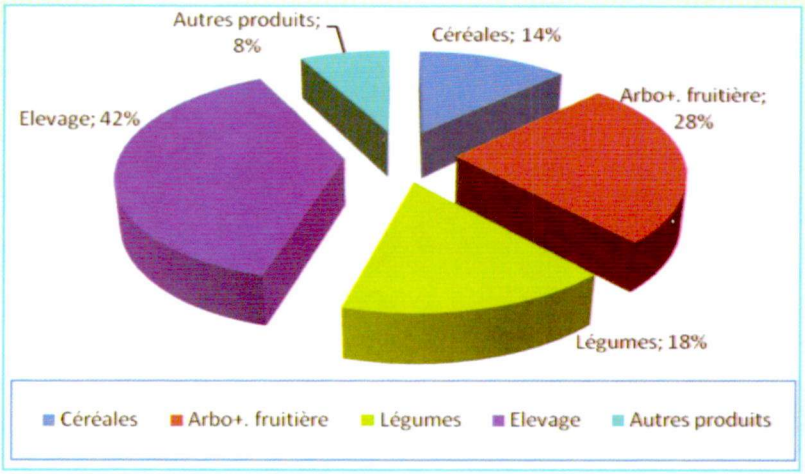

Figure 11 : Structure de la production

Indicateur 4 : Taux annuels de croissance de la valeur ajoutée agricole et leur décomposition

a - Définition

L'indicateur ici est le montant de valeur ajoutée générée par le secteur agricole exprimée en prix courants. Elle est décomposée en ses deux principales composantes, activités agricoles et de pêche. Un tel indicateur permet le suivi de la valeur ajouté du secteur à travers le temps.

b - Evolution observée

Au cours de la période d'observation, année 2001 à 2010, la valeur ajoutée réalisée par le secteur a évolué entre un minimum de 2002, 2121.5 millions de dinars enregistrés en 2009 et un maximum de 4628.2 millions de dinars obtenu en 2009.

Cette évolution se trouve récapitulée par le tableau 37

Tableau 37 : Evolution de la valeur globale du secteur de l'agriculture aux prix courants

Unité : millions de dinars

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Valeur ajoutée de l'agriculture	2604	2344,3	3182,9	3681,5	3721,8	4081,7	4233	4347	4885	4638
Agriculture	2370,3	2121,5	2938,3	3400,7	3429	3787,7	3916,6	4091,7	4628,2	4349,2
PIB aux prix du marché	28757,2	29933,1	32202,4	35192	37663,5	41407,8	49874,2	55296,6	58767,9	63397,4
Importance de l'agriculture (%)	9,05	7,83	9,88	10,46	9,88	9,86	8,49	7,86	8,31	7,32

Source : MA, Annuaire statistique et Budget Economique

c - Commentaires

Il apparaît des données disponibles que la valeur ajoutée agricole, à l'instar de la valeur de la production, connaît d'importantes fluctuations. Celles-ci conduisent à des taux de croissance annuels tantôt positifs tantôt négatifs.

Indicateur 5 : Investissement agricole par rapport à l'investissement global

a - Définition

Cet indicateur exprime les investissements dans le domaine agricole en comparaison avec l'investissement global réalisé au cours d'une année donnée, ce qui reflète l'importance des projets agricoles pour la rénovation et la réhabilitation, d'une part et la création des infrastructures nouvelles de production.

b - Evolution observée

Les investissements agricoles n'ont pas dépassé le seuil de 10%, le maximum a été réalisé en 2006 ou l'investissement agricole a atteint 9.43% et le minimum a

été observé en 2010. Les investissements agricoles englobent les projets d'irrigation, d'élevage, de mécanisation agricole, de préservation des ressources naturelles et d'aquaculture en plus des programmes de développement agricoles intégrés. Les investissements sont orientés principalement aux secteurs de l'irrigation, de l'élevage, de la mécanisation agricole et de la plantation arboricole et qui connaissent une évolution d'une année à une autre. Ils ont passé de 288 MD en 2005 à 452 millions de dinars en 2012 et prévu en 2013 d'atteindre 436 millions de dinars, de même pour les projets d'élevage, évoluant de 107 million de dinars en 2005 à 144 millions de dinars en 2012. Alors que la mécanisation agricole a connu aussi des investissements importants et a connu une évolution des investissements permettant de passer de 79 millions de dinars en 2005 à 168 millions de dinars en 2012.

Tableau 38 : Evolution des investissements agricoles

Unité : Million de dinars

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Investissement agricole	786,64	912,5	921,03	922,852	977,22	1034,61	1058,93	1297,32	1370,07
investissement global	8395	9678	10907	13000,6	14189	15543,5	14083,9	15986,6	17704
% secteur agricole	9,37	9,43	8,44	7,10	6,89	6,66	7,52	8,12	7,74

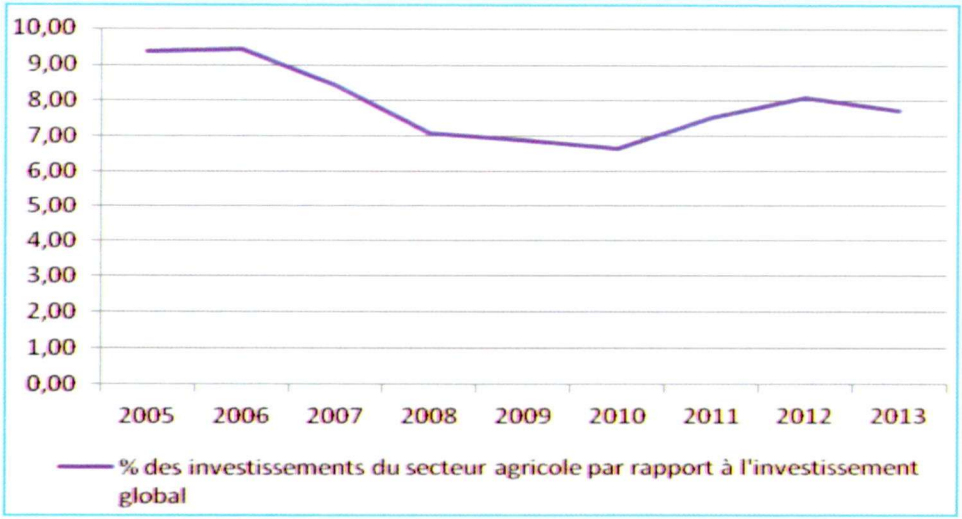

Fig 12 : Evolution de l'investissement agricole par rapport à l'investissement global

Indicateur 6 : Evolution de l'industrie agro-alimentaire (production et valeur ajoutée)

a - Définition

Cet indicateur définit l'évolution de la production des industries agro-alimentaires durant la période 2000-2013 et la valeur ajoutée de ce secteur aux prix du marché de l'année n-1

b - Evolution et tendance de l'indicateur

La production du secteur agro-alimentaire est variable d'une année à une autre. Elle a connu une hausse progressive de 2000 à 2003 jusqu'à atteindre le double en 2012 et 2013 à une valeur de 10218 mille dinars et les prévisions de 10858 mille dinars. Cette tendance est valable aussi pour la valeur ajoutée du secteur. Elle a passé de 900 mille dinars en 2012 à 1156 mille dinars en 2012

Tableau 39 : Production et valeur ajoutée des industries agro-alimentaires aux prix de l'année N-1

Unité : Mille dinars

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Production	4338,9	4348,22	4276,24	4486,41	5182,74	5494,45	6024,86	6804,44	7560,28	8568,02	9118,01	9398,01	10218,80	10858,63
Accroissement (%)	2,95	-6,25	-4,22	0,28	9,15	-3,14	3,47	4,90	1,46	1,00	4,52	-0,77	4,44	3,81
Valeur ajoutée (prix du marché)	927,5	921,2	918,5	925	1047,6	1042	1096	1156	1220	1282	1042	1096	1156	1220
Accroissement (%)	6,867		-0,293	0,708		-0,535	5,182	5,474	5,536	5,082	-18,721	5,182	5,474	5,536

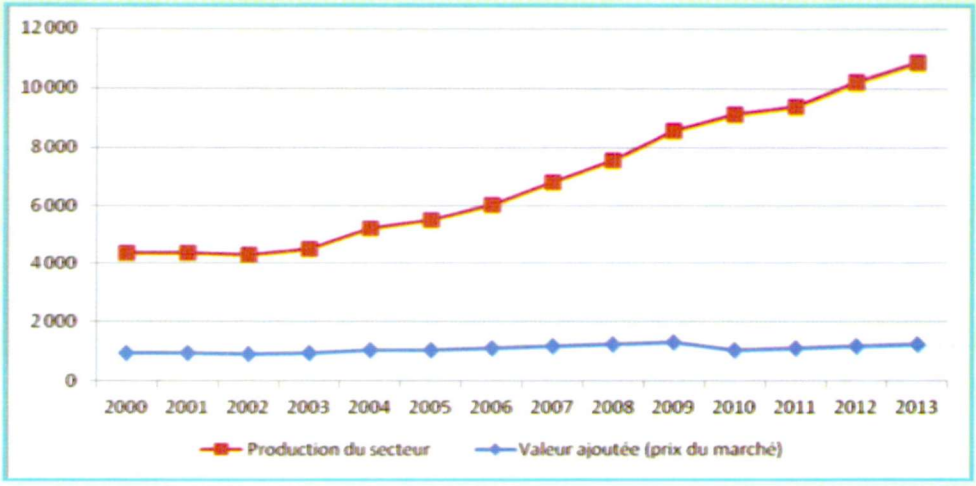

Fig 13 : Evolution de la production du secteur agro-alimentaire et la valeur ajoutée (au prix du marché)

Indicateur 7 : Employabilité du secteur agricole par rapport à la population active

a - Définition

C'est un indicateur qui exprime la contribution du secteur agricole à l'emploi par rapport à la population active dans les diverses activités économiques.

b - Méthodes de calcul

L'INS publie d'une façon périodique des statistiques sur l'emploi de la population active par secteur économique.

c - Tendance et évolution

Le secteur agricole contribue à 16.3% par rapport à la population active totale alors que ce taux était à 22% en 1994. La majorité de la main d'œuvre agricole est familiale et les salariés dans le domaine agricole et ne dépassent pas 222 mille personnes.

Tableau 40 : Evolution du taux de la population active dans le secteur agricole

Année	2004	2005	2006	2007-2011	2012
population active dans le domaine agricole	465316	547630	579946	562580	530400
Taux par rapport à la population active totale	16%	19%	19%	18%	16%

Source : INS

Indicateur 8 : Emploi agricole

a - Définition

Cet indicateur calcule la population agricole qui est composée de :

- les exploitants agricoles actifs : tous les exploitants sans autres activités lucratives + les exploitations agricoles ayant une autre activité lucrative secondaire et consacrant plus de la moitié de leur temps à l'exploitation
- les salariés permanents : tous les salariés agricoles permanents
- les aide-familiaux actifs : les aide-familiaux sans autre activité lucrative et consacrant plus de la moitié de leur temps à l'exploitation et les aide-familiaux avec une autre activité lucrative et consacrant plus de la moitié de leur temps à l'exploitation agricole

b - Evolution

La population active agricole occupée est estimée à 542 mille contre 549 mille en 1994, enregistrant ainsi une légère diminution de 1,3% au cours des 10 dernières années. La lecture des résultats de l'enquête sur les structures des exploitations agricoles de 2004 montre que la population active agricole se répartit entre 293 mille exploitants, 196 mille aide-familiaux et 53 mille salariés permanents.Toutefois, la structure de la population active n'a pas subi de grand développement pendant les dix dernières années. Les salariés représentent 10% des actifs occupés, leur nombre est passé de 37 mille en 1994 à 53 mille en 2004. Parallèlement, le nombre d'exploitants actifs est estimé à 293 mille contre 282 mille en 1994, enregistrant une hausse de 3,9%. Quand aux aide-familiaux, ils ont connu une baisse de 14,8%, passant de 230 mille en 1994 à 196 mille en 2004.

Tableau 41 : Evolution des actifs agricoles occupés selon la catégorie (1000 actifs)

Catégorie	Enquête 1961-1962		Enquête 1994-1995		Enquête 2004-2005	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Exploitants	208	38,1	282	51,37	293	54,1
Aide-familiaux	265	48,5	230	41,89	196	36,2
salariés	73	13,4	37	6,74	53	9,8
Total	546	100,0	549	100	542	100,0

Source : enquête sur les structures des exploitations agricoles 2004-2005

Sur le plan répartition géographique des salariés agricoles, plus de la moitié des salariés permanents (58,9%) se situent au Nord, contre 24,6% au Centre et 16,4% au Sud. Alors que les gouvernorats de Nabeul et Bizerte emplient le cinquième des salariés permanents agricoles.

Il est à noter que les femmes salariées s'élève à 4404 en 2004, environ 8,3% de l'ensemble des salariés permanents agricoles, dont 43% au nord, 27% au nord et 30% au centre. La participation des femmes dans l'emploi salarié agricole dépasse le seuil des 20% de l'ensemble des salariés permanents agricoles dans les gouvernorats de Gabès, Gafsa, Mahdia et Sousse.

L'activité agricole a un caractère saisonnier d'où le volume de travail offert saisonnier a atteint 21,3 millions en 2004 dont 37% ont été réalisés dans les gouvernorats du Nord et 50 % dans les gouvernorats du centre.

La participation de la main d'œuvre familiale représente 38% de la main d'œuvre saisonnière globale. Cette participation varie énormément d'un gouvernorat à un autre. Elle s'élève à 80% dans le gouvernorat de Nabeul, 59% à Gafsa, et 56% à Zaghouan.

Comparé à la situation de 1994, le nombre de journée de travail a connu une légère baisse de 4% suite à la chute du nombre de jours de travail dans l'arboriculture et le maraichage malgré l'accroissement de 25% dans l'oléiculture.

Tableau 42 : Répartition de l'emploi saisonnier selon les activités

Catégorie	Enquête 1994-1995		Enquête 2004-2005		Evolution 1994 / 2004
	1000 jours	%	1000 jours	%	
Oléiculture	6608	30	8275	39	25%
Maraichage	5474	25	4518	21	-17%
Arboriculture	4742	21	2945	14	-38%
Grandes cultures	3443	15	2966	14	-14%
Elevage	1209	5	1378	6	14%
Autres	765	3	1216	6	59%
Total	22241	100	21298	100	-4%

c - Commentaire

Le lancement de la nouvelle enquête prévue 2014/2015 permettra d'actualiser ces données concernant les exploitations agricoles et l'emploi en plus de la structure du revenu.

Indicateur 9 : le morcellement et la taille des exploitations

a - Définition

L'exploitation agricole est définie comme étant une unité de production qui est mise en valeur pour le compte d'une personne physique ou morale qui en assure la responsabilité technique et financière indépendamment de son statut juridique, de son mode de faire valoir et de sa taille. Ces exploitations sont réparties en cinq classes en fonction de la superficie.

b - Signification de l'indicateur

La taille de l'exploitation exprime le taux de morcellement et l'exiguïté des exploitations agricoles qui a des effets négatifs sur la viabilité de l'exploitation et par conséquent la durabilité de sa productivité.

c - Évolution observée

Le nombre des exploitations agricoles a atteint 516 mille en 2005 conte 471 mille exploitations en 1995, une augmentation de 9.5%. La taille moyenne de l'exploitation agricole était de 11.2 ha en 1995 et elle est de 11.2 ha en 2005. En effet, les exploitations agricoles dont la superficie inférieure à 10 ha, représentent 73% et celles inférieures à 20ha représentent 89 % de la totalité des exploitations agricoles.

Tableau 43 : Evolution du nombre et de la superficie des exploitations agricoles (1995-2005)

Taille de l'exploitation	enquête 1994-1995				enquête 2004-2005			
	Nombre d'exploitations	%	superficie (ha)	%	Nombre d'exploitations	%	superficie (ha)	%
inférieur à 5 ha	251000	53	471000	9	281000	54	586000	11
5-10 ha	92000	20	643000	12	109000	21	776000	14
10-50 ha	114000	24	2235000	42	112000	22	2209900	41
50-100 ha	10000	2	645000	12	10000	2	656200	12
supérieur à 100 ha	4000	1	1301000	25	4000	1	1163300	22
Total	471000	100	5295000	100	516000	100	5391400	100

Indicateur 10 : les produits agricoles et agroalimentaires importés

a - Définition

L'indicateur adopté ici est le montant des importations des principaux produits exprimés en dinars constants 1990. La structure moyenne sur la période d'observation est aussi calculée pour illustrer l'importance relative des principaux produits importés.

b - Évolution observée

Sur la période d'observation, 2000 à 2013, les principaux produits importés sont les céréales, le sucre et les huiles végétales. Les importations des céréales représentent le coût le plus élevé, soit en moyenne près de 31% du total des importations.

Tableau 44 : Evolution de la valeur des produits agro-alimentaires importés

Unité : million de dinars

Année	importations	céréales	sucre	huile	Autre
2000	782,4	382,9	74,5	103,9	221,1
2001	887,6	513,4	79,9	69,2	225,1
2002	1143	641,5	110,7	144,7	246,1
2003	894,1	447	87,7	199,5	159,9
2004	1037,3	423,3	99,4	208,1	306,5
2005	1093,3	474,6	119,7	244,9	254,1
2006	1321,9	598,1	199,8	286,7	237,3
2007	2042,8	1183,6	159	289	411,2
2008	2600,9	1461,2	162,3	560,6	416,8
2009	1593,2	61,8	184,1	293,6	1053,7
2010	2182,6	1086,8	287	268,2	540,6
2011	2834,8	1257,7	474,4	670	432,7
2012	3000	1244	375	600	781
2013	3078	1397	370	581	730
moyenne	1749,42	798,06	198,82	322,81	429,72
structure en %		46	11	18	25

Source : MARHP, Annuaire statistique et Budget Economique

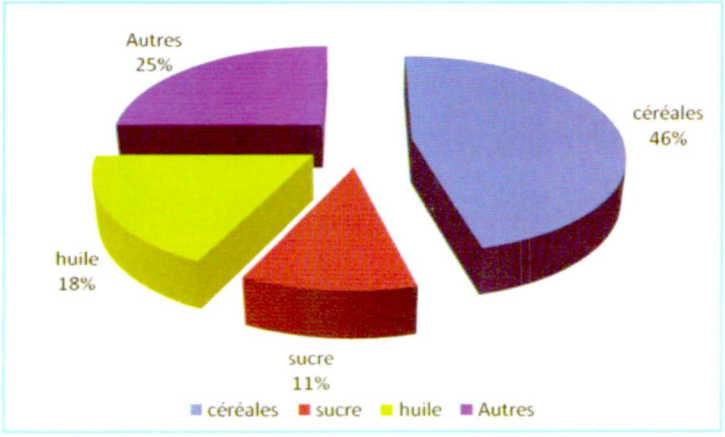

Figure 14 : Structure des importations

c- Commentaire

En fonction de la variabilité des productions intérieures, les importations connaissent d'importantes fluctuations, notamment celles relatives aux céréales. Celles-ci sont évaluées en moyenne à 1749,42 millions de dinars. Elles passent par un maximum de 3078 millions de dinars et par un minimum de 782,4 millions de dinars en 2000. Il convient de signaler que la valeur de ces importations a connu une réévaluation à partir de 2007 suite au renchérissement de ces produits.

Indicateur 11 : Produits agricoles et agroalimentaires exportés

a - Définition

Il s'agit du montant des exportations des produits exprimés en dinars constants de 1990. La structure des exportations est calculée et permet de relativiser les principaux exportés.

b - Evolution observée

Durant la période d'observation allant de 2000 à 2013, les exportations des produits agroalimentaires ont enregistré une moyenne de 1398 millions de dinars. Cette moyenne cache d'importantes fluctuations. En effet la valeur des exportations a évolué d'un minimum de 556 millions de dinars réalisé en 2002 à un maximum évalué à près de 2020 millions, observé en 2012 et des exportations prévues en 2013 à atteindre 2025 millions de dinars.

Du point de vue de la structure des exportations, on peut relever la prédominance de l'huile d'olive. Il importe aussi de relever la part des exportations des produits de la mer. Celles-ci occupent la deuxième place, après l'huile d'olive. Ces performances sont réalisées au détriment de la protection et de la durabilité (capacité à se reproduire) des espèces pêchées ayant les valeurs commerciales les plus élevées.

Les détails de cette évolution sont retracés par le tableau 45

Tableau 45 : Evolution de la valeur des produits agro-alimentaires exportés

Unité : million de dinars

Année	Export	Dattes	huile d'olive	Agrumes	autres
2000	628,2	52,7	263,9	9,8	301,8
2001	669,9	105,6	200,3	12,8	351,2
2002	556,5	97,4	55,7	12	391,4
2003	565,8	101	168	11,9	284,9
2004	1227,2	105	708	14	400,2
2005	1225,6	130,5	476,7	15,2	603,2
2006	1599	117	834,9	16,1	631
2007	1615,5	211	696	13,6	694,9
2008	1849,9	209,2	759,1	24,9	856,7
2009	1631,2	237,7	533,4	21,5	838,6
2010	1647,8	286	444,4	21,5	895,9
2011	2126,36	297,5	403,5	18,7	1406,7
2012	2020	343	519	16	1142
2013	2205	360	608	21	1216
moyenne	1398	189,54	476,49	16,36	715
structure en %		14	34	1	51

Source : MA, Annuaire statistique et Budget Economique

c- Commentaire

Les exportations classiques des produits agroalimentaires tels que l'huile d'olive, les dattes, les agrumes, les produits de la mer conservent leur importance. On assiste toutefois à une certaine diversification des produits exportés.

Indicateur 12 : Balance commerciale et agroalimentaire (bilan, structure des exportations et importations)

a - Définition

Cet indicateur est une mesure annuelle du solde de la balance commerciale des produits agricoles et agroalimentaires. Il est aussi exprimé en tant que taux de couverture des importations par les exportations, c'est-à-dire le rapport du montant des exportations agricoles et alimentaires sur celui des importations de la même catégorie de produits. Des taux inférieurs à l'unité signifient bien entendu que la valeur des exportations est inférieure à celle des importations du pays.

b - Evolution observée

Durant la période d'observation, 2000- 2013, le taux de couverture moyen des importations par les exportations est de l'ordre de 80%. Cette valeur moyenne connaît d'importantes fluctuations, passant de 49% en 2002, année particulièrement défavorable du point de vue climatique à 121% en 2006. La balance n'a été durant cette période excédentaire que pendant trois ans consécutifs.

Les détails de cette évolution sont donnés par le tableau 46 et visualisés par la figure 15 :

Tableau 46 : Evolution de la balance commerciale des produits agro-alimentaires : Solde

Année	Import (milliers de Dinars)	Export (milliers de Dinars)	Solde	taux de couverture (%)
2000	782,4	628,2	-154,2	80
2001	887,6	669,9	-217,7	75
2002	1143	556,5	-586,5	49
2003	894,1	565,8	-328,3	63
2004	1037,3	1227,2	189,9	118
2005	1093,3	1225,6	132,3	112
2006	1321,9	1599	277,1	121
2007	2042,8	1615,5	-427,3	79

Année	Import (milliers de Dinars)	Export (milliers de Dinars)	Solde	taux de couverture (%)
2008	2600,9	1849,9	-751	71
2009	1593,2	1631,2	38	102
2010	2182,6	1647,8	-534,8	75
2011	2834,8	2126,3	-708,5	75
2012	3000	2020	-980	67
2013	3078	2205	-873	72
moyenne	1749,42	1397,71	-351,71	80

Source : MA, Annuaire statistique et Budget Economique

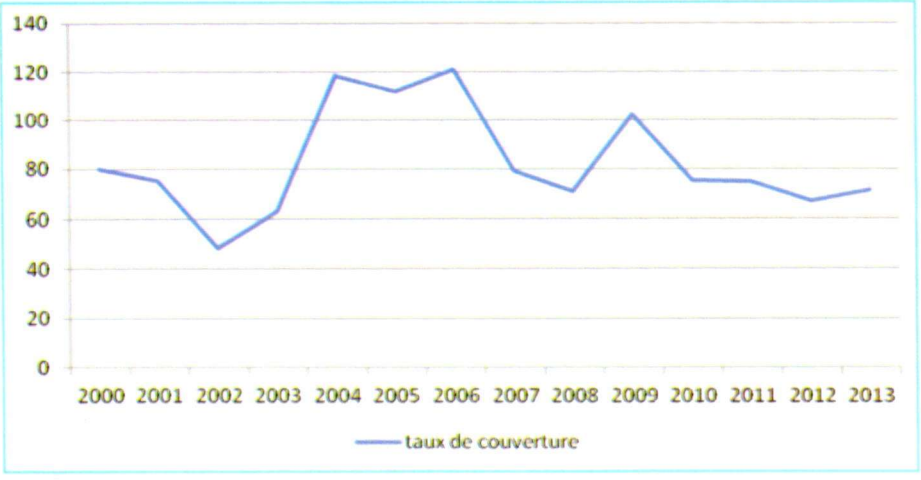

Figure 15 : Evolution du taux de couverture

c - Commentaires

Seule la variabilité de la production pourra expliquer les fluctuations, d'une à l'autre, du taux de couverture des importations. Les détails des importations tels que précisés ci-après confirment cette explication.